

## 2.3 Changement climatique et effet de serre

Le réchauffement de la température moyenne mondiale est très net. L'écart par rapport à la moyenne de la période de référence 1961-1990 est presque systématiquement positif depuis le début des années 1980. La décennie 2001-2010 a été plus chaude de 0,21 °C que la décennie 1991-2000 et se situe 0,48 °C au-dessus de la moyenne 1961-1990. L'année 2015, avec une température moyenne supérieure de 0,74 °C à la moyenne 1961-1990, se classe au premier rang parmi les années les plus chaudes depuis 1850. Comme à l'échelle mondiale, l'évolution des températures moyennes annuelles en France métropolitaine montre un réchauffement net depuis 1900. Ce réchauffement est particulièrement marqué depuis les années 1980. Sur la période 1959-2009, la tendance observée est d'environ + 0,30 °C par décennie. En France, 2014, 2011 et 2015 ont été les trois années les plus chaudes observées depuis 1990.

En 2013, les émissions mondiales de **gaz à effet de serre (GES)** (y compris **UTCF**) initialement couverts par le **protocole de Kyoto** ont atteint 54 milliards de tonnes **équivalent CO<sub>2</sub>**, les émissions de CO<sub>2</sub> représentant près de 73 % de ce total. Les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> (hors UTCF) ont progressé de plus de 58 % entre 1990 et 2014 avec des évolutions contrastées selon les pays. La Chine, premier émetteur mondial en 2014, se distingue par un quadruplement de ses émissions depuis 1990.

En 2014, les émissions françaises sur le sol national de GES hors UTCF s'établissent à

459 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> ; 73 % de ces émissions sont des émissions de CO<sub>2</sub>. Les émissions de GES de la France ont diminué de 6 % par rapport à 2013 et de 16 % par rapport à 1990. L'utilisation d'énergie est la principale source d'émissions de GES en France avec 70 % des émissions en 2014. Le secteur le plus émetteur est celui des transports (29 %), tandis que celui de l'énergie est relativement peu émetteur (9 %) en raison de l'importance de la production électrique nucléaire. Entre 2013 et 2014, les secteurs qui ont le plus contribué à la baisse des émissions en France sont le résidentiel-tertiaire (- 16 %) et l'industrie de l'énergie (- 25 %). Parmi les émissions de GES sur le territoire métropolitain, celles de CO<sub>2</sub> ont diminué entre 1995 et 2015 de 14 % et de 23 % par personne.

En 2015, en se limitant aux émissions de CO<sub>2</sub> uniquement, l'**empreinte carbone** induite par la demande intérieure de la France s'élève à 532 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>. Elle est supérieure de 11,7 % à celle de 1995 du fait d'une forte augmentation du contenu en CO<sub>2</sub> des produits importés (+ 76 %) alors même que les émissions sur le sol national pour satisfaire la demande nationale se contractent (- 23 %). Cependant, compte tenu de l'accroissement de la population, l'empreinte carbone par personne de 2015 est très proche de celle de 1995. Mais à l'instar des émissions de CO<sub>2</sub> comptabilisées dans l'**inventaire national**, l'empreinte CO<sub>2</sub> décroît également depuis le milieu des années 2000. ■

### Définitions

**Équivalent CO<sub>2</sub>** : méthode de mesure des émissions de gaz à effet de serre qui prend en compte le pouvoir de réchauffement de chaque gaz relativement à celui du CO<sub>2</sub>.

**Gaz à effet de serre (GES)** : les principaux gaz responsables de l'effet de serre, dont les émissions sont encadrées par le protocole de Kyoto, sont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), l'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O) et les gaz fluorés (HFC, PFC et SF<sub>6</sub>). Les émissions de ces gaz sont pondérées par leurs potentiels de réchauffement global (PRG) et exprimées en équivalent CO<sub>2</sub> pour donner un total d'émissions en équivalents CO<sub>2</sub>.

**UTCF** : utilisation des terres, leur changement et la forêt. C'est une catégorie utilisée dans les inventaires d'émissions de gaz à effet de serre qui couvre les émissions et les absorptions de ces gaz liées à l'utilisation des terres, leur changement et à la forêt.

**Empreinte carbone, inventaire national, pouvoir de réchauffement global d'un gaz (PRG), protocole de Kyoto** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

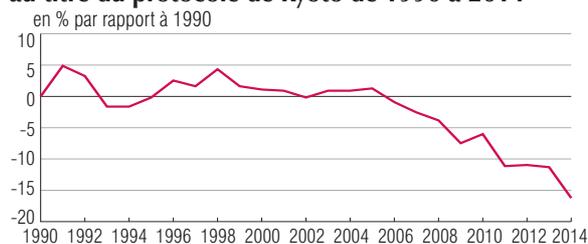
### Pour en savoir plus

- « Chiffres clés du climat – France et Monde », *Datalab*, SoeS, édition 2017, novembre 2016.
- « Météo-France et le climat 2015 », Météo-France.
- 21<sup>e</sup> Conférence des parties (COP22) : <http://www.cop21.gouv.fr>.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

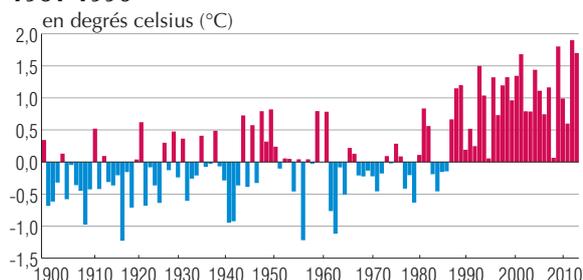
# Changement climatique et effet de serre 2.3

## Évolution des émissions de gaz à effet de serre au titre du protocole de Kyoto de 1990 à 2014



Note : évolution du pouvoir de réchauffement global (PRG).  
Champ : France y c. Saint-Martin.  
Source : Citepa.

## Écart à la moyenne des températures de la période 1961-1990



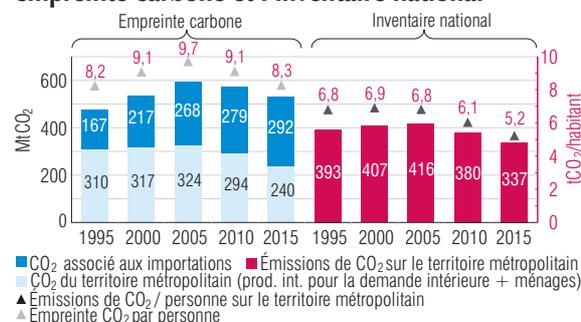
Note : le dernier point affiché correspond à l'année 2015.  
Champ : France métropolitaine.  
Source : Météo-France.

## Émissions de gaz à effet de serre hors UTCF par secteur d'activité

	1990 (r)	2000 (r)	2005 (r)	2015 (e)
Transports <sup>1</sup>	121	141	144	135
Industrie manufacturière	147	128	117	85
Agriculture et sylviculture	95	96	92	91
Résidentiel, tertiaire, institutionnel et commercial	90	96	107	92
Industrie de l'énergie <sup>2</sup>	78	71	73	46
Traitement des déchets <sup>3</sup>	17	23	23	19
<b>Total hors UTCF</b>	<b>548</b>	<b>554</b>	<b>555</b>	<b>469</b>

1. Trafic domestique uniquement.  
2. Y c. l'incinération des déchets avec récupération d'énergie.  
3. Hors incinération des déchets avec récupération d'énergie.  
Note : l'année 1990 est la valeur de référence dans le cadre du protocole de Kyoto.  
Source : Citepa.

## Évolution des émissions de CO<sub>2</sub> selon l'approche empreinte carbone et l'inventaire national



Note : l'empreinte carbone de la demande finale intérieure représente les émissions de CO<sub>2</sub> induites, en France et à l'étranger, par la consommation de la population résidant en France ; l'inventaire national représente les émissions de CO<sub>2</sub> sur le sol national, liée à la production et à la consommation finale des ménages (chauffage, transport).  
Sources : AIE ; calculs SOeS d'après Eurostat ; Citepa ; DGDDI ; Insee.

## Émissions de CO<sub>2</sub> hors UTCF dans le monde

	en millions de t CO <sub>2</sub>		en t CO <sub>2</sub> par habitant	
	2014	14/90 en %	2014	14/90 en %
Amérique du Nord	6 357	11,0	13,2	-16,0
dont : Canada	566	26,2	15,9	-1,9
États-Unis	5 335	6,9	16,5	-15,8
Amérique latine	1 306	101,8	2,6	45,2
dont Brésil	501	130,5	2,5	71,0
Europe et ex-URSS	6 142	-26,5	6,8	-31,4
dont : Russie	1 766	-25,7	12,4	-22,8
<b>UE</b>	<b>3 415</b>	<b>-21,4</b>	<b>6,7</b>	<b>-26,1</b>
dont France	324	-16,3	5,0	-25,4
Afrique	1 188	78,1	1,0	-3,2
Moyen-Orient	2 272	179,1	12,8	67,3
Extrême-Orient	16 833	213,0	4,3	133,1
dont : Chine	10 541	337,1	7,6	261,9
Corée du Sud	610	127,6	12,3	97,4
Inde	2 342	258,9	1,8	125,0
Japon	1 235	5,6	10,1	5,2
Océanie	454	49,4	15,0	9,9
Soutes internationales maritimes et aériennes	1 117	78,2	///	///
<b>Émissions mondiales de CO<sub>2</sub></b>	<b>35 669</b>	<b>58,4</b>	<b>4,9</b>	<b>15,3</b>

Champ : émissions liées à la combustion d'énergie fossile et aux procédés industriels (par exemple fabrication du ciment hors consommation d'énergie).  
Ces émissions représentent 85 % des émissions totales de CO<sub>2</sub> dans le monde, soit 65 % des émissions de GES.  
Sources : Banque mondiale ; SOeS d'après EDGAR.

## Émissions de gaz à effet de serre hors UTCF dans l'UE

	en millions de tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub>		2014			
	1990	2000	Total	dont énergie	dont agriculture	dont process. Industriels
Allemagne	1 246	1 041	900	762	66	61
Autriche	79	80	76	51	7	16
Belgique	146	149	114	82	10	20
Bulgarie	104	58	57	43	5	5
Chypre	6	8	8	6	1	1
Croatie	31	25	23	16	2	3
Danemark	71	71	51	37	11	2
Espagne	286	385	329	238	37	38
Estonie	40	17	21	19	1	1
Finlande	71	70	59	44	6	6
<b>France</b>	<b>548</b>	<b>554</b>	<b>459</b>	<b>320</b>	<b>79</b>	<b>40</b>
Grèce	105	128	101	75	9	12
Hongrie	94	74	57	40	7	6
Irlande	56	69	58	35	19	3
Italie	522	554	419	340	30	30
Lettonie	26	10	11	7	3	1
Lituanie	47	19	19	11	4	3
Luxembourg	13	10	11	9	1	1
Malte	2	3	3	2	0	0
Pays-Bas	222	220	187	154	18	11
Pologne	473	392	380	309	30	30
Portugal	61	84	65	44	7	6
Rép. tchèque	199	151	126	95	8	15
Roumanie	255	142	112	77	18	12
Royaume-Uni	797	714	524	425	45	35
Slovaquie	75	50	41	27	3	9
Slovénie	19	19	17	13	2	1
Suède	72	69	54	39	7	6
<b>UE</b>	<b>5 665</b>	<b>5 168</b>	<b>4 282</b>	<b>3 322</b>	<b>436</b>	<b>374</b>

Source : Agence européenne de l'environnement.

## Avertissement

*Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.*

*Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.*

*Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.*

*Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.*

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

# Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème  
et de la double page

## 11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique « Définitions » en annexes

Une présentation synthétique sur chaque double-page

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page

Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet  
Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2<sup>nd</sup> semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>		Évolution 15/14		Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>		Évolution 15/14	
	2015	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>		2015	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	Transport	1 504	-1,5	-1,1	
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 801</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	Achats de véhicules	335	0,8	1,9	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5		Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2	
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6		Services de transport	279	0,9	-1,1	
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6		Communications	257	0,4	1,0	
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6		Services postaux	18	8,9	8,8	
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1		Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8	
Tabac	199	0,3	0,3		Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2	
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2		Loisirs et culture	792	0,2	0,9	
Habillement	350	-1,2	-0,3		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7	
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0		Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4	
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2		Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7	
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5		Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1	
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1		Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5	
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5		Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4	
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0		Éducation	23	1,5	1,2	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5		Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6	
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4		Restauration et cafés	613	1,3	1,3	
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7		Services d'hébergement	184	1,7	2,9	
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6		Autres biens et services	1 286	1,2	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4		Soins personnels	290	-0,2	0,1	
Outilage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2		Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0	
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6		Protection sociale	434	1,6	1,4	
Santé	1 008	-1,2	-1,4		Assurances	250	2,6	2,9	
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9		Services financiers	67	0,7	0,7	
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5		Autres services	130	1,0	0,7	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Note : base 100 en 2015.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2015

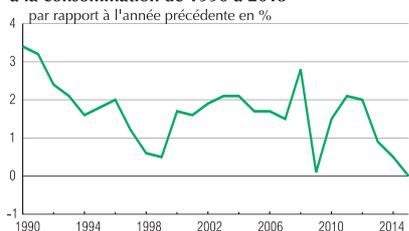
glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	- 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	- 0,6	Malte	1,3
Espagne	- 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	- 0,2	Portugal	0,3
Finlande	- 0,2	Slovaquie	- 0,5
<b>France</b>	<b>0,3</b>	Slovénie	- 0,6
Grèce	0,4	<b>Zone euro</b>	<b>0,2</b>
Irlande	0,2	<b>UE</b>	<b>0,2</b>
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Des graphiques d'illustration